



Le Maire

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 01 septembre 2011 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

Etaient présents :

Philippe MICHELON, Christine VALLA, Henri CROSASSO, adjoints,
Nadine FERRARI, Juliette SABATE, Liliane PHILIPPE, Josette PETER,
Hervé MOREAU, Emile FORM, Jean-Paul SALLE,

Excusés :

Claudine FINE ayant donné pouvoir à Christine VALLA
Gilles PERLI ayant donné pouvoir à Nadine FERRARI
Michel RICCI ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA
Pierre SALLE ayant donné pouvoir à Emile FORM

Mme Nadine FERRARI a été élue secrétaire de séance.
Le « CASA » est représenté dans la salle.

La séance est ouverte à 18 heures. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour. Un projet de délibération a été rajouté à l'ordre du jour initial.

1- AFFAIRES FINANCIÈRES

1) AMENAGEMENT D'UNE BAIGNADE BIOLOGIQUE - DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Le conseil municipal arrête le plan de financement ci-dessous et sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès de nos différents partenaires.

Montant des travaux :	1 969 000 € HT
Subventions : Etat	300 000 € (FNADT)
Région	880 700 €
Solde : Commune	

Adopté à l'unanimité



Serre Chevalier Vallée
du Laufaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr



2) TARIF REPAS .

Le Conseil municipal accepte l'avenant N° 1 à la Convention passée avec la SAB et décide à compter du 5 septembre 2011 de :

- Maintenir le prix du repas de la cantine scolaire à 5€;
- fixer à 7.27 € le prix du repas porté à domicile,
- d'arrêter à 6.63 € le repas adulte de la cantine scolaire.

Adopté à l'unanimité

FIN DE LA SEANCE A 18h15

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE DONNE LA PAROLE AU PUBLIC

M. Marcel MATHIEU interpelle M. Le Maire sur la pose du regard d'eaux usées près de son habitation pour pallier aux eaux de ruissellement liées notamment aux nouvelles constructions dans le secteur.

Mme Nicole BIBOUD, présidente du CASA, remercie M. le Maire pour la pose des panneaux relatifs au sentier botanique et à l'ouverture du Musée pendant la première quinzaine de septembre.

Concernant les journées du Patrimoine, les membres du CASA en assureront la permanence l'après-midi.

